

Paiement par mandats administratifs (Chorus Pro)



D'Antilles & D'Ailleurs accepte le règlement de ses prestations par mandat administratif via Chorus Pro.

Ce mode de paiement est destiné aux collectivités territoriales, établissements publics, administrations, établissements scolaires, universités et organismes relevant de la comptabilité publique.

Pour toute commande, un devis et les informations nécessaires au dépôt sur Chorus Pro sont transmis sur simple demande.

Merci de bien vouloir nous contacter à l'adresse suivante :
contact@dantillesetdailleurs.org